

L'hon. M. Lambert (Edmonton-Ouest): Comme suite aux questions que j'ai posées à ce sujet au premier ministre lundi et mercredi, je lui signale que cette question relève d'une décision officielle et que le premier ministre devrait faire lui-même une déclaration à ce sujet, étant donné surtout qu'il s'agit tant des produits agricoles du Canada à l'heure actuelle. Va-t-il faire une déclaration officielle sur ce sujet à la Chambre?

L'hon. M. Pepin: En toute modestie, monsieur l'Orateur, c'est précisément ce que je croyais avoir fait.

L'hon. George Hees (Prince Edward- Hastings): N'est-ce pas exact que la somme des propos du ministre équivaut à...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

LES AFFAIRES INDIENNES

LA MORTALITÉ CHEZ LES INDIENS—LA CONVOCATION DU MINISTRE ET DE SES FONCTIONNAIRES DEVANT LE COMITÉ

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Lui ou ses fonctionnaires qui ont étudié le taux de mortalité chez les Indiens, seraient-ils prêts à témoigner devant le comité des affaires indiennes et du nord canadien afin qu'on explore le problème?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur.

M. Howard (Skeena): Le ministre accepterait-il, au préalable, de déposer certains documents? Il a déjà déposé deux mémoires. Consentirait-il à déposer à la Chambre ou à confier au comité les documents et les données qui lui ont servi à préparer les textes qu'il nous a transmis?

L'hon. M. Munro: Oui, monsieur l'Orateur. Des analyses statistiques sont depuis quelque temps accessibles au public et à l'honorable député. Quant aux statistiques de la mortalité, sur lesquelles ces mémoires se fondent, elles seront sans doute également publiées dans le délai normal, c'est-à-dire d'ici huit ou dix jours.

Des voix: Oh, oh!

M. Paul Yewchuk (Athabasca): Ma question s'adresse aussi au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Il y a environ un an, il a déclaré qu'à son avis les services

[L'hon. M. Pepin.]

médicaux mis à la disposition des habitants du Nord et des régions isolées du Canada s'amélioreraient avec l'entrée en vigueur de l'assurance frais médicaux. Se permettrait-il de dire, maintenant, que les services médicaux offerts aux populations du Nord et des localités isolées se sont effectivement améliorés?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je pensais que le député avait une question supplémentaire à poser sur le même sujet. J'ai proposé tantôt aux députés de changer de sujet. Cependant, on pourrait sans doute permettre au député de Skeena de poser une question supplémentaire relative à sa question antérieure.

M. Howard (Skeena): Ma question supplémentaire a trait à la remarque qu'a faite le ministre sur la question des documents. J'allais lui demander s'il savait que de ce côté-ci de la Chambre nous suivions ces questions de beaucoup plus près que lui.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Trudeau: Vous l'avez démontré aujourd'hui.

M. Howard (Skeena): Vous aussi.

Le très hon. M. Trudeau: Lisez les journaux. Consultez l'*Annuaire du Canada*. La réponse est là.

M. Howard (Skeena): Pourquoi souriez-vous, Pierre?

M. l'Orateur: Je propose que nous passions à un autre sujet.

L'IMMIGRATION

DEMANDE DE DÉCLARATION SUR LE NOMBRE DES ENSEIGNANTS

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Monsieur l'Orateur, je demanderais au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de bien vouloir saisir la première occasion à l'appel des motions pour expliquer à la Chambre, premièrement, pourquoi le nombre des immigrants qui entrent au Canada a baissé de 10 p. 100 pendant les neuf premiers mois de l'année et, deuxièmement, pourquoi le nombre des immigrants venant d'Europe est inférieur de 25,000 à ce qu'il était pendant la période correspondante, l'an passé.

Pourrait-il aussi expliquer quelles mesures le gouvernement entend prendre pour assurer un nombre annuel d'immigrants assez élevé pour répondre aux besoins du pays?